

Toujours cette même question

Pour payer mes achats, je tends un billet à la caissière.

- Donnez-le moi, dit-elle, de toute façon même si vous mourriez en sortant d’ici, vous ne l’emporteriez pas !
- Oui, bien sûr ; mais l’important, c’est ce qu’il y a après la mort !
- Rien, il n’y a rien après la mort, répond-elle !

Depuis toujours, la question de l’au-delà se pose à l’humanité. Elle nous embarrasse et nous effraye.

Dans l’antiquité, des pièces de monnaie étaient parfois déposées sur les yeux ou dans la bouche des défunts pour leur permettre d’obtenir la faveur des « dieux » dans l’au-delà. Certaines personnes ont investi tout au long de leur vie des sommes considérables pour préparer leur passage dans l’éternité. Elles ont donné l’ordre de placer des objets et des trésors dans leur tombeau en vue de faire face à cette étape inconnue...

Aujourd’hui encore, les interrogations se bousculent dans notre esprit :

Que se passe-t-il après la mort ? Suis-je prêt à rencontrer Dieu ? Si j’avais une dette envers lui, comment la payer ?

Qu’en est-il réellement ?

Dans la Bible, Dieu nous donne les réponses :

« Un homme ne pourra en aucune manière racheter son frère ni donner à Dieu sa rançon, car précieux est le rachat de leur âme, et il faut qu’il y renonce pour toujours. »

(Psaume 49 v 7 et 8)

Ce texte nous apprend que pour Dieu l’argent n’a aucune valeur pour sauver de la mort.

La Bible affirme aussi : **« Tout le monde (est) coupable devant Dieu. »** (Romains 3 v 19)

Nous devons bien reconnaître qu’un jour ou l’autre, nous avons commis un péché. Ce n’est pas forcément une faute grave ou un crime, mais ne serait-ce qu’un mensonge. Tout le monde en dit ! Oui, hélas, et cela rend chacun de nous coupable devant Dieu.

Jésus a dit : **« De toute parole vaine qu’ils auront dite, les hommes rendront compte au jour du jugement ; car d’après tes paroles tu seras justifié, et d’après tes paroles tu seras condamné. »** (Matthieu 12 v 36-37)

Comment payer la dette de mes péchés ?

« Vous avez été rachetés ... non par des choses corruptibles, de l’argent ou de l’or, mais par le sang précieux de Christ. »

(1 Pierre 1 v 18 et 19)

Il y a environ 2000 ans, Jésus Christ est venu sur la terre. Crucifié, il endure à notre place la condamnation que nous méritons de la part de Dieu.

Avant de mourir, il prononce ces mots : **« C’est accompli. »** (Jean 19 v 30) c’est-à-dire : « La dette est payée. »

Puis il remet son esprit à Dieu et meurt. Alors qu’il est déjà mort, un soldat lui perce le côté avec une lance. Il en sort du sang et de l’eau.

Seul le sang précieux de Christ peut effacer nos péchés devant Dieu.

« Le sang de Jésus Christ son fils nous purifie de tout péché. » (1 Jean 1 v 7)

Qui peut en bénéficier ?

Dieu offre son pardon à TOUS sans restriction.

« L’homme Christ Jésus... s’est donné lui-même en rançon pour tous. » (1 Timothée 2 v 6)

Le sacrifice de Christ à la croix est suffisant pour payer la dette de ceux qui croient.

« **Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé.** » (Actes 16 v 31)

Un choix responsable

Chacun de nous est placé face à sa propre responsabilité :

« **Celui qui aura cru... sera sauvé ; et celui qui n'aura pas cru sera condamné.** » (Marc 16 v 16)

En effet, seuls ceux qui croient en Jésus Christ bénéficient de ce "paiement".

« **Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité.** »

(1 Jean 1 v 9)

Devant Dieu, celui qui ne se considère pas comme un pécheur et pense ne pas avoir besoin du sang de Christ, n'a pas sa dette payée. Un jour, il devra « **rendre compte à celui qui est prêt à juger vivants et morts.** » (1 Pierre 4 v 5)

Aucun être humain ne peut payer à notre place.

Dès que nous aurons quitté la terre, aucune offrande, aucune prière ne changera notre sort éternel.

C'est pourquoi, dès aujourd'hui, il est indispensable de nous préparer à rencontrer Dieu.

Tout à l'heure il pourrait être trop tard, et trop tard pour l'éternité.

« **Soyez réconciliés avec Dieu !** » (2 Corinthiens 5 v 20)

Jésus a payé à ma place

Jésus Christ a été le seul homme juste et parfait. Lui seul n'avait aucune dette envers Dieu, car il était sans péché.

Mais parce qu'il nous aimait (vous et moi), il a accepté de « payer » à notre place. Il a dû endurer des souffrances infinies pour nous sauver de la mort éternelle.

« **L'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous.** » (Ésaïe 53 v 6)

Ceux qui ont accepté Jésus Christ comme leur Sauveur se souviennent avec une profonde reconnaissance du prix qu'il a payé pour qu'ils soient purifiés de leurs péchés.

Ils disent : « **À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang... à lui la gloire et la force aux siècles des siècles ! Amen.** » (Apocalypse 1 v 5 et 6)

Avez-vous, vous aussi, la certitude que votre dette est payée ?

Vous trouverez dans la Bible les versets cités en référence.
Impression IMEAF - 26160 La Bégude-de-Mazenc - Dépôt légal 3^e trimestre 2024
ISSN 1252-3577

L'appel

104^e année N° 670

Ma
dette
est
payée !